

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 52

Artikel: Le nouvel an au Tonkin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Veux-tu que je t'aide ? — reprit la mère.

— Non, non, maman ! reste bien tranquille. J'aurai fini en un clin d'œil : monsieur Georges, aidez-moi donc.

Il s'empessa ; la table fut poussée dans un angle de la salle, et une nappe fine et blanche fut étalée avec soin. Ensuite, un nombre sûrement trop grand de serviettes, assiettes, verres, fut disposé.

— Pourquoi pousses-tu la table, Suzanne ?

— Mais pour laisser le passage libre, maman — répondit-elle tranquillement.

— Georges revenait vers la cheminée.

— Oui, un Enfant Prodigue moderne ; repentant, certes, mais non ruiné et misérable ; avouez que cette mère affirme bien plus la bonté du père que le repentir du fils ?... Un enfant prodigue coiffé et soigné, avec des chèques dans sa poche, ayant commencé à édifier une fortune qui peut devenir importante... Un enfant prodigue mauvaise tête, pas méchant pour deux liards, rongé réellement de remords, ne demandant qu'à venir se jeter aux genoux de son père, mais ayant attendu, par orgueil, d'être indépendant et relativement riche... Et, au re-nouveau encore : Un enfant prodigue marié, ayant épousé par amour une femme charmante, qui lui a donné des enfants charmants comme elle... Ces chers petits êtres plaidant, presque sans parler, rien que par leur charme la cause du père devant l'aïeul sévère, au fond très tendre, et ne demandant qu'à pardonner.

Il s'arrêta, regardant encore la pendule, écoutant attentivement les vagues bruits de la rue ; sa voix était chaude, prenante, persuasive, dans sa caressante douceur ; M. Dauriac, ne devinant rien encore, mais remué par la similitude des situations, écoutait avec intérêt.

Georges se tourna à demi vers la mère ; elle avait compris, elle, et le fixait d'un œil ardent où déjà tremblaient des larmes ; ses lèvres frémissaient interrogatoires sans proferer aucun son ?... Un sourire et un léger signe de tête lui répondirent éloquemment : « Vous avez deviné, courage ! »

Suzanne, les mains jointes, priant peut-être, peut-être admirant l'orateur, regardait tantôt celui-ci, tantôt son père... Petit Noël caressait doucement de sa fine menotte, la grosse main de M. Grand-Père.

Soudain, Georges se tourna complètement du côté de madame Dauriac.

— Autre chose encore : Mon héros a sa mère ; ce n'est pas uniquement devant le père, maître omnipotent et unique, qu'il va s'agenouiller... Sa mère, doux avocat qui a plaidé pour lui, qui le pleure, qui l'adore malgré tout. Quand je vous dis que j'ai grandement transformé, et suis éperdument moderne... »

M. Dauriac eut comme un pressentiment. Oh ! une plaidoirie, rien de plus...

— Et le dénouement ? — demanda-t-il un peu sèchement, essayant de se raidir. — L'avez-vous modernisé aussi ?

— Que non pas ! Il est trop beau ! Le sublime pardon, le paternel amour y rayonnent divinement.

Un faible tintement de sonnette vibra dans le vestibule ; Martine devait être aux aguets, la porte de la rue fut aussitôt ouverte : Suzanne s'assit, sans force. Le petit Noël passa son bras autour du cou de M. Dauriac ; Georges continua, de sa voix la plus séductrice :

— Oui, le paternel amour !... Il n'y a

que cela... l'Enfant Prodigue paraît... il implore... il est béni... Et voilà !...

* * *

La porte s'était doucement ouverte ; Madame Dauriac aperçut un cher visage, bien changé, mais toujours reconnaissable pour ses yeux maternels ; un cri sortit du fond de ses entrailles, et elle appela :

— Norbert ! Norbert ! Ah ! non Norbert !

— Maman ! maman ! — clamait l'Enfant Prodigue, s'élançant, l'entourant de ses bras. — Ah ! quoi qu'il advienne, je t'aurai embrassée !

Rapidement, Georges Larigue s'était dirigé vers la porte, où attendait une jeune femme, que le brusque élan de Norbert avait démasquée. D'un geste prompt, il lui enleva ses fourrures, son capuchon, et l'amena, très pâle, très émue, très belle, vers l'aïeul.

— Grand-père, grand-père — suppliait le petit Noël, se cramponnant à M. Dauriac, car le premier mouvement de celui-ci devant ce coup de théâtre avait été de repousser l'enfant. — Grand-père, c'est maman, ma petite maman si bonne et qui t'aime tant ! Il faut t'aime un peu, pour que je t'aime. Tu m'aimes, dis, et tu vas aimer maman ?... Grand-père !

Et de ses douces lèvres, il couvrait de baisers les joues de ce grand-père redouté.

— Mon père !... — murmura la jeune femme, adorablement suppliante, joignant les mains.

— Mon père ! — accentua Norbert s'arrachant à sa mère et flétrissant le genou.

— Par pitié, pardonnez et accueillez-nous. J'ai tant souffert loin de vous ? De toute mon âme, je vous demande pardon.

— Louis, par grâce ! — conjurait Madame Dauriac en larmes.

— Alors, c'est ton fils, cet enfant ? — demanda l'aïeul après une longue minute d'attente, de lutte intérieure, d'orgueilleuse revanche paternelle.

— Oui, c'est mon fils... et le sien, l'enfant de mon Esther... fit le jeune homme prenant la main de sa femme. — C'est notre premier trésor, Noël Louis.

— Car je m'appelle aussi Louis, surtout Louis, grand-père — appuya la petite voix.

— Louis comme toi... Oh ! embrasse maman, dis, veux-tu ?

— Pour lui, pour ce trésor, je pardonne — prononce gravement l'aïeul.

Il se leva, tout en tenant le petit sur son bras, et attirant la jeune femme, se pencha vers elle, lui mit un baiser au front.

— Et papa ? — réclamait Noël Louis.

— Et papa aussi, que tout soit oublié.

Il y eut alors un moment délicieux de joyeuse confusion, Madame Dauriac attira à elle l'étrangère, Suzanne réclama sa part de tendre accolade, Norbert et Georges s'embrassèrent.

Pendant ce temps, l'aïeul, en extase, regardait de tous ses yeux l'enfant installé de nouveau sur ses genoux.

— A moi... à moi... il est moi... L'enfant de mon enfant, mon petit-fils... Je suis grand-père... Ah ! que c'est bon ! — murmurait-il.

Et comme il paraissait ne pas vouloir lâcher son joli trésor, son beau présent de Noël, l'aïeul dut venir vers eux, s'agenouiller, caresser le cheri de moitié avec son mari, insatiable.

— Comme tu es gourmand ! — fit elle en un badin reproche. — Tu le veux tout pour toi !

— Qui m'ent dit tant de joie, si proche !

— Et Suzanne enlaçait sa belle-sœur. —

Nous étions si tristes ! Oh ! que c'est bien à vous d'être venue, d'avoir osé ?

— M'rei, mon vieux ! — jetait en un fiévreux élan Norbert Dauriac à Georges Larigue. — J'hésitais... j'avais peur... sans toi...

— Dis : Sans lui ! — riposta Georges en un beau rire, montrant l'enfant. — Néanmoins, j'avoue que mon scénario avait du bon. J'ai du talent.. Hein, quel succès !

— Et quelle gratitude ! A charge de revanche. Dispose de moi quand tu voudras.

— Tout de suite, alors...

Et il lui parla tout bas.

— Esther, ma fille, — disait Madame Dauriac revenant vers la jeune femme, — vous possédez un autre gentil trésor, n'est-ce pas ? Elle sera pour moi ?... Vous voyez, de celui-là on ne me laisse point ma part.

— Oui, ma mère ; une petite Jeanne. L'an prochain, nous vous l'amènerons, la maison de commerce liquidée, quand nous viendrons nous fixer en France.

Elles continuèrent à causer de petite Jeanne ; M. Dauriac s'absorbait toujours en l'enfant adoré déjà ; Georges et Norbert vinrent à Suzanne.

— Suzanne, ma sœur chérie — dit l'Enfant Prodigue — c'est l'heure des pardons, tu l'as vu. Voici un grand criminel, très repentant, qui a bien expié dans l'exil son ambition, lui aussi. Veux-tu imiter notre bon père et gracier ?...

— Je vous aime tant, Suzanne ! — balbutia Georges. — Je n'ai jamais cessé de vous aimer.

Norbert vit des larmes, un sourire, devina le pardon, et allant vers son père, quoique un peu intimidé :

— Mon bien-aimé père, voici un autre coupable qui imploré également sa grâce. Il veut avoir également le droit de se dire votre second fils... Soyez miséricordieux jusqu'au bout.

Suzanne, tremblante et ravie, se laissait amener par Georges ; et celui-ci obtenait le droit de faire scintiller à la main de la délaissée de jadis, à présent si heureuse, le diamant qui avait appartenu à sa mère.

* * *

Oh ! le joyeux réveillon, servi par Martine qui pleurait et riait ! Quelle gaîté, quel doux bavardages sans fin, quel bonheur immense !

Pauvres chers vieux qui avaient déploré de n'avoir rien à offrir à leur Suzanne, qui avaient regretté pour eux-mêmes le doux temps des surprises de Noël !

Les yeux humides, ils se regardaient un instant, puis considéraient l'enfant de leur fils, le si né de Suzanne.

— Je vous aime ! — murmurait Georges à la fiancée radieuse.

— Je suis le petit Noël, le cadeau de Noël de grand-père et de grand'mère — répétait fièrement l'enfant adoré, si caressant et si beau.

Et les deux vieillards, se découvrant jeunes encore, s'avouaient qu'ils étaient comblés.

JEANNE FRANCE.

Le nouvel an au Tonkin

Fête nationale ou religieuse, le nouvel an est, dans tous les pays du monde, le prétexte de réjouissances. C'est par des festins et des chants que s'exprime en général la joie de

vivre. Les Annamites ne font pas exception à cette règle.

C'est vraiment la fête officielle, familiale et religieuse, que la fête du nouvel an au Tonkin. Si pauvre qu'il soit, l'Annamite a toujours quelques sapèques pour célébrer dignement la nouvelle année. Tout mouvement commercial cesse au moins pendant trois jours. La veille du premier janvier, dans la cour de son habitation, l'Annamite a dressé un bambou vert, pour indiquer aux ancêtres et aux parents morts leur habitation et, devant la porte donnant sur la rue, est planté un grand mât orné de feuilles de cocotier sauvage, de latanier ou de plumes de volatiles. Le soir, on y accroche une lanterne.

Mais le spectacle le plus curieux est dans l'intérieur des maisons. Dès l'entrée, on aperçoit, tracés à la craie sur le sol des arcs et des flèches, pour éloigner les mauvais esprits. En dehors de la porte, dans une petite niche, est un autel en l'honneur du génie du quartier ; on brûle devant des cierges et bâtons d'encens.

Le jour de l'an, c'est aussi, au Tonkin, la fête des morts. Les tombes des ancêtres sont soigneusement débarrassées des mauvaises herbes. Souvent à l'entrée de la maison, se trouve pendu un immense chapeau de couleur, entouré de papiers dorés, placé là à l'intention des parents défunt.

A l'intérieur de la maison, à la place d'honneur, s'élève l'autel des ancêtres, magnifiquement orné et devant lequel sont disposés des brûle-parfums, des baguettes d'encens, ainsi qu'un repas copieux.

On invoque aussi le génie du puits, on lui demande de l'eau qui soit bonne.

A minuit, le 30 décembre, des pétards, des coups de tam-tam et de gong, annoncent que le grand festin va avoir lieu. Mais avant de se mettre à table, l'Annamite n'oublie jamais de peser l'eau qui vient de s'écouler et de comparer le poids à une même quantité d'eau de la nouvelle année. Si cette dernière est lourde, c'est le signe d'inondations probables. Dans le cas contraire, c'est un bon présage ; la crue des fleuves sera modérée.

Pendant quatre ou cinq jours, la fête se continue. On fait trois repas par jour, et lorsque le dernier repas est terminé, on brûle tous les papiers dorés, donnés en offrande, avec accompagnement de pétards.

Le premier jour de l'an présente aussi un côté officiel. De très bonne heure, ce jour-là, les mandarins civils et militaires, revêtus de leur plus grande tenue, se rendent au palais du gouverneur et dans les pagodes. Un festin est offert par le gouverneur à tous les hauts fonctionnaires français et indigènes.

Voici, à l'occasion du nouvel an, quelques superstitions qui ont cours au Tonkin. L'Annamite, à la fin des fêtes, ne sort de la maison que si la pluie ne tombe pas ; il faut que le soleil soit le premier à pénétrer dans sa demeure, sous peine des plus effrayants pronostics. On doit s'abstenir, pendant la durée des fêtes, de faire des reproches à ses domestiques, sous peine d'être exposé à avoir à leur en faire toute l'année. Si les chats miaulent, pendant la nuit du premier de l'an, c'est un indice que les animaux féroces seront à craindre toute l'année.

Enfin, c'est un bon présage de voir entrer chez soi, le premier jour de l'an, avant tout autre étranger, un personnage de marque.

Poignée d'histoires

Une histoire de fou.

Dans une commune du canton de Vaud, écrit-on au *Confédéré*, le syndic déléguait un

gendarme et un boulanger pour conduire un aliéné nommé Legrand, à l'asile de Céri. En chemin, le gendarme remarqua que, ce jour-là, Legrand avait toute sa lucidité d'esprit et qu'il serait difficile de le persuader d'entrer volontairement à l'asile ; on décida de le griser, et nos trois héros firent une petite noce dans les auberges de Céri. Legrand attrapa une petite culotte, mais les deux gardiens en eurent un vêtement complet ; aussi quand le trio pénétra dans l'asile, le directeur ne trouva pas leurs déclarations suffisamment claires et précises, et il télégraphia au syndic de la commune : « Lequel des trois est l'aliéné ? » Le syndic répondit : « C'est Legrand ». Mais le télégraphiste écrivit : « C'est le grand ». D'un regard rapide le directeur mesure nos trois hommes et fit empoigner le plus grand des trois ; c'était le gendarme ! Ça le dégrisa. Mais plus il criait : « Je ne suis pas le fou, je suis le gendarme », plus le directeur s'enfonçait dans son erreur et conclut à une folie incurable. Aussi lorsque le malheureux gendarme voulut se révolter, lui fit-il mettre la camisole de force.

Le lendemain on reconnaît l'erreur, lorsque le véritable aliéné, retourné à sa commune, alla trouver la femme du gendarme et lui dit : « Je ne savais pas que ton mari est fou, je l'ai conduit à l'asile ! »

Contre les mauvais payeurs.

Voici l'époque des factures encaissées et des notes à rentrer ! Sait-on le moyen original employé par les négociants de Baltimore pour amener les débiteurs récalcitrants à payer leurs dettes ? Ils viennent de fonder, pour le renouvellement de leurs créances, une agence tout à fait originale. Voici comment elle fonctionne :

Elle envoie devant la porte des mauvais débiteurs une voiture à deux chevaux magnifiquement attelée, mais portant en lettres d'or sur des panneaux rouges cette inscription : « Mauvaises créances ! »

Puis, du somptueux véhicule descendant deux employés coiffés de casquettes en cuir verni, et sur lesquels sont inscrits également les deux mots humiliants : « Mauvaises créances ! »

L'un de ces deux hommes se présente alors au logis du débiteur récalcitrant, pendant que l'autre se tient debout près de l'équipage.

Les badauds s'empressent d'accourir et font un rassemblement auprès du « Char de la Dette ».

La même voiture revient deux ou trois fois par jour s'il le faut, devant la maison du mauvais payeur, en y faisant à chaque voyage une station de plus en plus longue.

Les pourboires des grands de la terre

Epoque de pourboires et de bourse à la main que le Nouvel an.

Nous souhaiterions à nos braves lecteurs qui sont dans le cas d'en accepter, d'être mis en contact, ces jours-ci, avec l'un ou l'autre des distributeurs de pourboires que voici :

Chaque fois que le roi d'Angleterre s'invite chez un des amis pour quelques jours, il donne généralement cinq mille francs de pourboire. Ce chiffre s'élève à huit mille francs quand les domestiques sont particulièrement nombreux. Organise-t-on une partie de chasse en son honneur, Edouard VII fait remettre à chaque rabatteur vingt francs et aux gardes de cent vingt cinq à deux cent cinquante francs.

Les visites que le Roi fait aux cours étrangères sont plus coûteuses encore. C'est ainsi que lorsqu'il y a quelques années Edouard VII s'est rencontré avec l'empereur François Joseph il a fait distribuer vingt-cinq mille francs de gratifications. La même somme a été remise au personnel de la Cour de Berlin quand le Roi a assisté à l'enterrement de sa sœur l'imperatrice Frédéric.

Guillaume II est également très généreux. A chaque visite qu'il a faite en Angleterre, il a laissé vingt-cinq mille francs de pourboire, et à l'occasion de l'enterrement de la reine Victoria, cinquante mille francs.

Mais c'est le Tsar qui détient le record du pourboire parmi les souverains. Après son séjour en Angleterre, il a fait remettre au grand de la Cour, pour être répartie parmi le personnel, la somme de soixantequinze mille francs, sous forme de chèque payable chez ses banquiers de Londres.

LETTER PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In paysain de l'Aidjô aïvait vendu in yé en un botchie de lai frontière française, ai condition qu'ai iy livrerait train de douane. Le paysain s'en vait le lendemain aïvô in gros sai tehu le dos contre lai botcherie. Taint ai péssé devaint le bureau, les gabelous le récriainnent : Qu'ace que vos potchaidain ci sai ? — I ai in gros tchin, qui ai vendu en in aimi l'atre djô. — Euvri vota sai. — I veux bin l'euvri, main si mon tchin s'en fu', vos me le rattraperais. — Ai faié euvri le sai ; main cheto feu, le tchin s'en fut ai peul les gabelous ne poiainnent pu le rattrappai. Alors le paysain de se piaindre. Les douaniers le consolainnent en iy paytant enne chope ai pea en iy diaut qu'ai velait bin le retrovay. En effet, le lendemain, le paysain revaingné aïvô le maimme sai. Djé dâ loin, ai crie es gabelous : Ace que vos vlaïs reuvri le sai ? I l'ai tôt de maimme rattrappai ; mai i ai aïvu di mâ. — Nian, nîn : ai nos é prou fait de mâ hiïe : pessay vôte tchemin aïvô ste sâle bête. Le paysain ne se le léché pe dire dous cos ; c'était le vé qu'ai potchaidain son sai.

Stu que n'ape de bos.

Passe-temps

Drôleries

Ce qui vaut mieux.

Il vaut mieux :
Filer doux... qu'un vilain coton.
Nourrir ses enfants... qu'une basse rancune.
Aborder un sujet... qu'une côte peuplée d'anthrophages.
Revenir de son étonnement... que des galères.
Etre dans son assiette... que dans le pétrin.
Prendre quelqu'un par les sentiments... qu'au collet.
Tirer un feu d'artifice... que le diable par la queue.
Jouer de la clarinette... que du malheur.
Croquer une dragée... que le marmot.
Casser un carreau... que sa pipe.

Une collection de scies.

Si six scies scienc six cypres, six cent six scies scienc six cent six cypres.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.